

# COMITE CUP 2026

# **2 Simples Messieurs**



# 2 Simples Dames



### **2 Doubles Mixtes**



Comité Départemental de Tennis du Gard – 1069, avenue Maréchal Juin – 30900 NÎMES Tél : +33 (0)4 66 29 27 55 – comite.gard@fft.fr – www.comite.fft.fr/gard/ L'épreuve est ouverte aux catégories séniors.

ARTICLE 2 | Liste type et intégration d'un(e) joueur (se)

La liste type se compose au maximum de 15 joueurs(-euses) que vous pouvez répartir comme vous le souhaitez.

TOUS LES JOUEURS et TOUTES LES JOUEUSES doivent être inscrit(e)s dans votre liste type avant le 18/09/2025. Le poids des équipes au 18/09 nous permettra de constituer des poules homogènes (poids des 2 meilleurs classements masculins et des 2 meilleurs féminins).

Ne pourront participer à l'épreuve que les seul(e)s inscrit(e)s sur la liste type <u>au 26 septembre</u>. (INTEGRATION DE JOUEURS(-EUSES) entre le 17/09 et le 25/09 sur demande par mail à <u>competitions.gard@fft.fr</u> sous réserve que le poids de l'équipe ne soit pas modifié).

Les joueurs et joueuses ne peuvent apparaître que dans une seule liste type.

ARTICLE 3 | Calendrier et horaires

Les rencontres se déroulent le dimanche matin à partir de 9h00. D'un commun accord entre les capitaines, elles pourront avoir lieu à tout autre moment du week-end initialement prévu.

Journée 1	28/09/2025	Reports : 26/10/2025 02/11/2025 16/11/2025
Journée 2	05/10/2025	
Journée 3	12/10/2025	
Journée 4	19/10/2025	
Journée 5	09/11/2025	
FINALES : 23/11/2025		

#### ARTICLE 4| Format et ordre des parties

#### Formats des parties :

Simple: format 2 – 2 Sets à 6 jeux ; 3ème set : Super Jeu Décisif à 10 pts.

Double: format 4 – 2 Sets à 6 jeux; pt décisif à 40/A (le joueur du même sexe que le serveur recevra le point décisif); 3ème set: Super Jeu Décisif à 10 pts.

#### Ordre des parties :

- Première rotation : Simple 2 Dames (1 point) Simple 2 Messieurs (1 point)
- Deuxième rotation : Simple 1 Dames (1 point) Simple 1 Messieurs (1 point)
- Troisième rotation : 2 Doubles Mixtes (1 point par double)

# INSCRIPTIONS PAR ADOC AVANT LE 18 SEPTEMBRE 2025. 45 EUROS PAR EQUIPE ENGAGEE.